

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 104 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 104 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 105 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 105 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 106 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 106 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 107 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 107 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 108 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 108 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 109 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 109 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 110 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 110 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 111 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 111 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 112 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 112 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 113 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 113 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 114 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 114 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 115 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 115 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 116 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 116 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 117 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 117 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 118 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 118 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 119 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 119 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat borne par les rues Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 120 de l'Etat No. 128, le dit lot No. 120 mesurant 120 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.